

Communiqué de presse
À Bordeaux, le 21 janvier 2025

Non à la suppression de l'Agence Bio, seul opérateur public national rassemblant et représentant la filière

À moins d'un mois du prochain Salon de l'Agriculture, nous nous apprêtons à célébrer cette année les 40 ans du label officiel Agriculture Biologique (AB) et à lancer une campagne de communication de grande envergure pour continuer à convaincre les Français de consommer bio :

- 40 ans d'agriculture écologique au service de l'intérêt général, garantie par les pouvoirs publics.
- 40 ans d'engagement des agriculteurs et agricultrices pour atteindre la **première surface bio cultivée en Europe avec 61 000 fermes bio sur notre territoire national (soit 16% des fermes françaises), et devenir le premier vignoble bio mondial.**
- 40 ans que des entreprises et des distributeurs engagés ont permis d'atteindre une activité économique de plus de 12 milliards d'euros (2^{ème} marché européen)
- 20 ans que les professionnels du secteur assurent une gouvernance partagée et exemplaire, avec les Ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, du seul outil national qui assure son développement et de sa promotion : l'Agence Bio !

Et pourtant ! À notre grande surprise et sans aucune concertation, vendredi soir un amendement a été adopté au Sénat pour supprimer **l'interlocuteur privilégié** de la filière : l'Agence Nationale pour la Promotion et le Développement de l'Agriculture Biologique, **l'Agence BIO**. Cet amendement a reçu un avis favorable de la Ministre de l'Agriculture, et l'Agence Bio serait la seule des 1200 agences d'État à disparaître ! La commission paritaire mixte (CPM) rassemblant des membres de deux assemblées se prononcera de manière définitive sur le texte le 30 janvier.

Contre l'avis de l'ensemble du secteur, allant des agriculteurs bio jusqu'aux distributeurs de produits bio, en passant par les coopératives, et les transformateurs, ces recherches d'économies seraient contre-productives et au contraire dégraderaient l'élan retrouvé. Elles reviendraient à :

- mettre en danger la gestion du Fonds Avenir Bio qui aujourd'hui est un outil efficace et pertinent dans son soutien aux acteurs économiques, et dont la région Nouvelle-Aquitaine est la première bénéficiaire
- mettre fin au seul outil de promotion national des produits bio - à un moment crucial où le secteur affiche un renouveau économique -et dont les Interbios déclinent les campagnes de communication en région
- mettre fin au pilotage et aux prévisions d'évolution de la filière à travers l'observatoire national de l'agriculture biologique qui assure le suivi des certifications des producteurs et opérateurs de la filière,
- mettre fin à la promotion des outils nous permettant d'atteindre les 20% de produits bio en restauration collective,
- **mettre fin au seul lieu d'expression et de concertation national de l'ensemble de la filière, en effaçant sa gouvernance professionnelle qui permet aujourd'hui une harmonisation des actions de la filière et une meilleure efficacité et optimisation des moyens.**

L'Agence BIO a justement pour mission d'informer les Français pour qu'ils consomment des produits bio, de générer des débouchés pour les filières bio françaises qu'elle finance (plus de 120 millions d'euros de soutien à l'investissement et 350 infrastructures produisant du bio français partout sur le territoire), d'éditer les chiffres clés du secteur et de réunir les professionnels pour orienter ses politiques.

La campagne #BioReflexe de 2024 a été un succès où toutes les parties prenantes ont été engagées grâce à l'Agence bio et son rôle fédérateur. Avoir construit cet outil collectif pour la filière permet de faire des économies dans les filières et sur les territoires.



L'Agence est une agence nationale connectée aux acteurs de terrains, gage d'efficacité, et son contrat d'objectif et de performance signé à nouveau par le Ministre de l'agriculture en février 2024 pour 4 ans en est la preuve. La Cour des comptes a d'ailleurs salué l'intérêt de l'Agence, recommandant de lui donner plus de moyens dans son rapport de 2023.

À quelques semaines du Salon de l'Agriculture où sera lancée la première campagne collective autour du bio, d'une ampleur inédite : quel signal veut-on donner en stoppant la possibilité de parler de la bio à grande échelle ?

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et les autres INTERBIOS régionales resteront mobilisés pour convaincre les députés et sénateurs de la région jusqu'au vote en commission paritaire mixte du 30 janvier.

À propos d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et son lien avec l'Agence Bio

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine rassemble 300 organisations et opérateurs membres qui le poids économique de 6 800 producteurs bio et près de 1,6 milliards d'euros de chiffres d'affaires (chiffres au 31.12.2023). L'association interprofessionnelle a pour but de promouvoir les produits bio régionaux, de structurer les filières de production régionale et d'introduire les produits bio en restauration collective. Elle est le relais régional de l'Agence Bio sur la déclinaison en Nouvelle-Aquitaine des campagnes nationales de communication sur la filière, sur l'animation et le suivi en région du Fonds Avenir Bio et de l'Observatoire régional de l'Agriculture biologique. Le Vice-Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine est par ailleurs administrateur de l'Agence Bio.

Pour en savoir plus sur INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : <https://interbionouvelleaquitaine.com/>

Contacts presse :

Philippe LEYMAT, président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, 06 85 71 67 37, president.interbiona@gmail.com

Philippe LASSALLE SAINT-JEAN, administrateur de l'Agence bio, vice-président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, p.lassalle@meneau.com

Jérôme CINEL, directeur INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, 06 21 09 69 93 - j.cinel@interbionouvelleaquitaine.com

Marine VEYRIES, chargée de communication INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - 06 69 79 69 93
communication@interbionouvelleaquitaine.com